



Bienvenue dans la section Fondamentale

Institut Montjoie Uccle

**Une école libre Catholique où il fait
bon apprendre !**

Mise à jour : septembre 2026

**Cette brochure me sera utile
tout au long de l'année scolaire !**

3
Implantatio
ns

Avenue
Montjoie, 30 :
Maternelle et
1^e primaire

Avenue
Montjoie, 97 :
2^e à 4^e
primaire

Rue Stanley,
69-71 :
5^e et 6^e
primaire

Secrétariat

Avenue Montjoie 97 à 1180 Uccle

Secretariat@montjoiefondamental

.be

Tél : 02 346 86 95

Lu Ma Je Ve 8h30 à 12h15

13h00 à 15h30

Me 8h30 à 12h30

**Notre site internet :
www.montjoiefondamental.be**

*« Ne laisse personne venir à toi
sans qu'il ne reparte meilleur et plus heureux. »*

Mère Teresa



1

N
o
t
r
e

V
i
s
i
o
n

Collaborer en confiance vers l'épanouissement de chacun

L'Institut Montjoie anticipe un monde où

La collaboration est l'essence de l'apprentissage

L'assurance de ses propres ressources est vital

L'épanouissement et l'harmonie personnelle sont la base

du développement de chacun

Viser l'épanouissement personnel de tous pour construire
notre monde

Chacun prend part à la construction de son savoir

Chacun apprend à s'ouvrir aux différences

Chacun cultive son bien être dans le respect de celui des autres

Chacun prend conscience de son engagement humain au sein d'une
collectivité

N
o
t
r
e

M
i
s
s
i
o
n

N
o
s

V
a
l
e
u
r
s

La Bienveillance Notre volonté est de viser le bien et le bonheur
de soi et d'autrui

L'Ecoute Chacun mérite l'écoute et se doit d'être dans l'écoute

L'Accueil Notre souhait est que l'accueil de tous soit au cœur de
notre projet

Le Dépassement de Soi Chacun sera engagé à faire mieux, à
dépasser ses limites tant que faire se peut.

Dans la tradition Chrétienne, la personne est considérée comme un être en relation. En tant qu'enfant et élève, je me construis dans mes rapports avec les personnes qui m'entourent.

Mon école...

Est fréquentée par des personnes en quête de sens, croyants ou non croyants.

Et par cette diversité qui la compose, elle est un vrai laboratoire du dialogue !

Propose de développer ma personnalité toute entière de la section maternelle à la section primaire.

Cherche, **avec l'aide de ma famille**, à m'offrir un milieu relationnel favorable à mes apprentissages ainsi qu'à mon épanouissement personnel et spirituel.

Se veut à la fois conservatrice mais innovante, rigoureuse mais chaleureuse et familiale.

Visé un enseignement de qualité dans la volonté d'un travail bien fait.

Souhaite par-dessus tout que moi-même et chacun de mes collègues de classe puissent devenir un adulte responsable.



*L'enfant a une richesse qu'il s'agit de découvrir et de partager.
Il est plus riche que le plus beau manuel scolaire.
Lorsque on l'écoute et que l'on accueille ses idées, l'enfant prend confiance en lui-même et son moi profond est valorisé.*

Pour atteindre l'objectif d'un travail scolaire de qualité et m'aider à me réaliser, l'équipe éducative reçoit des formations régulières pour être en phase avec l'évolution des objectifs pédagogiques régis par le Gouvernement de la Communauté Française de Belgique. Ces journées « pédagogiques » sont annoncées et une garderie payante est proposée.

**Apprendre, c'est toujours prendre le risque de se tromper.
Seul celui qui ne fait rien ne commet jamais d'erreurs.**

1. Je découvre

Avec mon Instituteur(trice),
je découvre, synthétise et exerce
de nouvelles matières.

A la maison, j'étudie et exerce en
toute autonomie les matières
vues (+/- 30min par jour).

Mon Journal de Classe sera signé
chaque jour par mes parents !

**La boucle
évaluative**



2. Mes évaluations formatives

En cours d'activité,
mon Instituteur(trice) m'évalue - oralement
ou par écrit - pour apprécier mes progrès ou
identifier mes difficultés, et ainsi permettre
de guider mes apprentissages journaliers.

3. Si besoin, j'approfondis

Je retravaille
- Seul, aidé d'un ami de classe,
d'un parent ou en remédiation
avec un professeur -
les compétences non validées.

5. Mes évaluations certificatives

Mon Instituteur(trice) évalue - à l'aide
d'épreuves écrites - l'ensemble de
mes apprentissages et détermine,
avec l'aide du Conseil de classe, mes
capacités à passer dans le cycle
suivant ou non.

Les épreuves déterminent aussi en
fin d'étude primaire l'obtention ou
non du Certificat d'Etude de Base
(« CEB »).

4. Mon bulletin scolaire

+/- 3 fois par an, mon Instituteur(trice) fait
un bilan écrit de mes compétences sous
forme de « cotations ». Les « bulletins de
notes » seront communiqués à mes
parents. Et signés par mes parents !

Je peux exceptionnellement bénéficier d'une année complémentaire dans mon parcours scolaire (d'accueil à P2 et de P3 à P6). Ce temps de parcours scolaire plus long que la normale pourrait s'avérer nécessaire pour que je puisse acquérir les socles de compétences nécessaires au passage vers le cycle suivant. Cela serait alors décidé avec l'équipe éducative, le PMS et en accord avec mes parents.

2. Mon engagement en tant qu'élève

4

J'ai droit au respect ... Et respecte les autres en retour.

- 1) J'ai une attitude respectueuse envers moi et les autres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.
- 2) J'appelle les autres par leur prénom.
- 3) Je fais preuve de politesse et de savoir-vivre et n'oublie jamais les mots « magiques » ; bonjour, au revoir, merci, s'il vous plaît.
- 4) Je surveille mon langage et mes manières. J'écarte la grossièreté et la violence de mon comportement.
- 5) Je parle uniquement français à l'école, tant avec mes camarades qu'avec mes parents.
- 6) Je m'interdis toute action ou attitude raciste, sexiste ou xénophobe.
- 7) Je me refuse à être l'auteur ou le complice de tout acte de racket, vol, violence ou vandalisme (qui seront sévèrement sanctionnés)
- 8) Sur internet, comme dans ma vie de tous les jours, je me respecte et respecte les autres. Je ne porte jamais atteinte à qui que ce soit sur les réseaux sociaux ou autres sites mais je reste courtois, bienveillant et m'éloigne des problèmes.

J'ai droit à un environnement riche et stimulant... Et respecte les biens qui m'entourent.

J'ai droit à l'autonomie et à la responsabilité... Et me prends en main dans mon école.

- 9) En classe, je fais mon métier d'élève.
- 10) A la maison, je m'organise et je gère au jour le jour mes devoirs et mes leçons sous l'œil attentif de mes parents. (+/-30min par jour)
- 11) Je respecte le règlement scolaire et les consignes données par l'équipe éducative.
- 12) Je suis ponctuel et arrive à l'heure indiquée (les retards répétitifs peuvent être sanctionnés).
- 13) Je connais et applique les règles de la cour.
- 14) Je me range dès le premier appel à l'endroit prévu dans la cour.
- 15) Je me déplace calmement dans mon école et en dehors, sans courir et sans bousculer.
- 16) Je parle normalement, sans crier ou hurler.
- 17) Je laisse à la maison les objets de valeurs, dangereux, inutiles ou interdits. L'école ne pourra être tenue pour responsables de la disparition de tels objets.
- 18) Je me présente en tenue correcte, propre, simple, décente et je suis en uniforme chaque jour ! Et suis attentif à mon hygiène personnelle.
- 19) Je traverse sur les passages pour piétons.

- 20) Je prends soin de mon matériel, de celui des autres et du matériel mis à ma disposition.
- 21) J'aide à maintenir l'ordre et la propreté dans les différents locaux, dans la cour de récréation et dans les toilettes.
- 22) Je trie et jette les déchets dans les poubelles de tri prévues à cet effet.

3. L'engagement de mes parents, de ma famille

5

Vous êtes partenaires de votre enfant

- 1) Vous offrez à votre enfant une vie équilibrée en le nourrissant sainement et en lui octroyant un temps de sommeil suffisant.
- 2) Ecrans en veille, enfants en éveil !
- 3) En cas de maladie (fièvre, otite, gastro-entérite, varicelle, scarlatine, ...), vous soignez votre enfant à la maison afin de ne pas contaminer les camarades de classe.
- 4) Vous communiquez le plus souvent par écrit toute information utile à l'école (ex : si exceptionnellement votre enfant doit rester à l'intérieur au moment de la récréation)
- 5) Vous regardez ses travaux, vous vérifiez sa farde d'avis et **vous signez son journal de classe chaque jour !**

La TV, pas avant  3 ans
La console personnelle, pas avant  6 ans
Internet après  9 ans
Les réseaux sociaux après  12 ans

Vous êtes des partenaires responsables

Vous êtes partenaires de l'école

- 6) Vous relayez les difficultés de votre enfant auprès de son titulaire.
- 7) S'informer est capital ! Venez aux réunions organisées par l'école, elles sont pour vous.
- 8) La direction et l'équipe pédagogique sont à votre écoute ! Pour une bonne organisation, merci de prendre rendez-vous.
- 9) N'hésitez pas à participer aux différentes activités organisées au cours de l'année scolaire.
- 10) Devenez délégué de classe ! Vous aurez la possibilité de représenter la classe de votre enfant au sein de l'Association des parents.
- 11) Vous vous engagez à adhérer pleinement au « projet d'école » et au « projet d'enseignement ».
- 12) Vous vous conformez au « règlement d'ordre intérieur » et suivez les directives écrites ou orales données par la direction et l'équipe pédagogique.

- 13) Votre enfant a besoin de vous., de votre écoute, soutien et de vos encouragements.
- 14) Vous vous intéressez au travail à domicile (devoirs) et veillez à ce qu'il soit effectué de la manière la plus autonome possible.
- 15) Dès que vous récupérez votre enfant, la responsabilité parentale vous incombe.
- 16) En tant représentants légaux de votre enfant, vous communiquez par écrit si une autre personne vient reprendre votre enfant à l'école.
- 17) Vous prenez les rendez-vous médicaux en dehors des heures scolaires.
- 18) Vous roulez à 30 km/h aux abords de l'école. Vous montrez l'exemple et vous garez correctement pour déposer et chercher votre enfant. Et respectez les injonctions de l'agent de sécurité qui aide votre enfant à traverser.
- 19) En tout état de cause, vous incitez à la bienveillance ! Non à la haine, à la violence, au racisme, etc.
- 20) Vous montrez l'exemple sur internet, sur le groupe Whatsapp de la classe ou sur tout autre réseau web ! Vos propos seront modérés et vérifiés à la source, sans diffusion d'information pouvant dénigrer ou porter atteinte aux droits, à l'image, à la réputation ou à la vie privée d'un tiers ; élève, membre de l'équipe pédagogique, établissement scolaire, ou tout autre personne proche ou moins proche.

4. Une journée type dans mon école

6

	Maternelle	Primaire
Accueil et Garderie du matin	7h15 à 8h25	7h15 à 8h25
Je rentre dans ma classe avec mon titulaire	8h30 !	8h30 !
Début de mes cours en matinée	8h40	8h35
Fin de mes cours en matinée	12h10	12h10

Si je mange à la maison, les portes s'ouvrent de	12h00 à 12h15	12h10 à 12h20
Si j'ai mangé à la maison, je reviens à	13h05	13h20

! Le secrétariat prend sa pause sur l'heure de midi de 12h30 à 13h15 !

De manière exceptionnelle, et à condition que cela soit préalablement énoncé par mail, un parent peut récupérer son enfant avant ou après ces heures

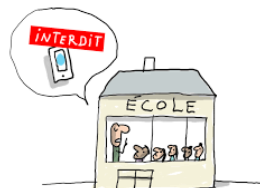
Je retourne en classe avec mon titulaire	13h20	13h30
Les cours se terminent et je rentre à la maison	15h00	15h00
Garderie du soir	15h30 à 18h00 !	15h30 à 18h00 !

! Les mercredis les cours des deux sections se terminent 12h10 !



Je veille à gérer correctement mon temps de sommeil, pour arriver en forme et à l'heure à l'école.

Le téléphone portable est interdit dans l'enceinte de l'établissement, je m'assure de bien l'éteindre et de le ranger dès mon arrivée. Au risque d'être confisqué.



Avis aux retardataires, en matinée, les portes de l'école ferment à 8h45, et ne rouvriront qu'à midi !

Après 3 retards, une sanction peut être imposée.

Attention, après les heures de cours, les portes de l'école ferment à 18h00 tapante



ATTENTION,

si vous arrivez en retard...



À l'aéroport,
vous ratez votre vol.



Chez le médecin,
vous ratez votre rendez-vous.



Au cinéma,
vous ratez votre film.



À l'arrêt de bus,
vous ratez votre bus.



Alors pourquoi pensez-vous que votre enfant
ne rate rien en arrivant en retard à l'école ???

Le respect d'un horaire fait partie de l'éducation
qui commence à la maison et se renforce à l'école.



J'arrive à l'heure à l'école !



L'école est obligatoire pour tout élève de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire

Toute absence, même d'une heure, doit être justifié le jour même et avant 10h00 auprès du secrétariat. Soit par un motif écrit des parents (envoi d'un mail), soit par un certificat médical (en cas de rdv chez un médecin).

Pour toute indisposition ou maladie, un certificat médical doit être remis au titulaire dès le 3^{ème} jour d'absence. De même que pour toute absence (même d'un jour) durant la période des évaluations.

En cas d'absences répétées et « non justifiées », l'école est obligée d'en informer les Services d'Obligatoire Scolaire. (Une suspension des allocations est possible en cas de manquement sévère)

Les départs anticipés en week-end ou congé et les vacances prolongées sont considérés comme des absences « injustifiées » et compromettent le bon fonctionnement de l'école ainsi que les apprentissages de votre enfant !

Je suis ponctuel à tout moment de l'année et arrive à l'heure indiquée (8h25).

Tout retard doit être motivé par un mot écrit des parents.

L'école se réserve le droit de ne plus ouvrir les portes dès 8h45.

Mes parent(s) veillent à ma présence régulière en classe.

En cas d'absence, je me mets le plus rapidement en ordre (journal de classe, Cahiers, travaux, évaluations, ...)





Mon enfant est-il prêt pour l'entrée à l'école ?

Ensemble, accompagnons votre enfant vers l'autonomie.



Devenir autonome aux toilettes est un apprentissage important qui se construit à la maison, avant l'entrée à l'école.

À son rythme, avec bienveillance et encouragement, votre enfant va acquérir les compétences nécessaires.

POUR ÊTRE AUTONOME AUX TOILETTES, MON ENFANT DOIT POUVOIR :

- 1** Je porte des vêtements faciles à enlever.



Des vêtements confortables et simples à enlever et à remettre (pas de boutons compliqués, pas de ceinture serrée...).

- 2** Je baisse seul mon pantalon et ma culotte.



Je peux enlever mon pantalon et ma culotte tout seul pour aller aux toilettes.

- 3** Je m'assois sur les toilettes.



Je sais m'asseoir calmement et confortablement sur les toilettes.

- 4** Je comprends que mes besoins se font aux toilettes.



Je comprends que l'on fait pipi et caca dans les toilettes et pas ailleurs.

- 5** Je reconnais lorsque j'ai envie d'aller aux toilettes.



Je sens le besoin d'y aller et je peux le dire (avec des mots, des gestes ou des signes).

- 6** Je remonte seul mon pantalon et ma culotte.



Je peux remettre mon pantalon et ma culotte tout seul.

CONSEILS AUX PARENTS



Privilégiez les vêtements confortables et faciles à manipuler (taille élastique).



Évitez les salopettes, ceintures et boutons compliqués.



Encouragez les essais et valorisez les réussites.



Chaque enfant progresse à son rythme.



Ces apprentissages se travaillent à la maison avant l'entrée à l'école.

Chaque enfant évolue à son rythme.

Merci de votre collaboration pour préparer sereinement la rentrée à l'Institut Montjoie !



L' « éducation physique » (gymnastique) en primaire et la « psychomotricité » en maternelle



Sont des leçons données à toutes les classes par des professeurs spécialisés et diplômés en la matière. En primaire, ma tenue doit obligatoirement être en un short bleu ou noir, un t-shirt blanc fourni par l'école et des sandales de gymnastique. Le tout marqué à mon

nom et rangé dans un sac en tissu.

Les activités extérieures et ... les « Classes de dépaysement »

Mon école organise des **activités extérieures** (musées, théâtres, ateliers scientifiques, sortie à la ferme...), ainsi que tous les 2 ans pour les classes primaires des **Classes de dépaysement** (voyage scolaire de plus ou moins 5 jours).



Toutes ces activités sont obligatoires (seul un certificat médical peut m'en dispenser) et j'en suis ravi(e) car c'est une manière plus rigolote d'aborder les différentes matières vues en classe !

Mes parents y adhèrent en m'inscrivant à l'Institut Montjoie et s'engagent à verser les frais qui incombent à ces événements. L'école effectue ses choix en veillant à ce que le séjour soit accessible pour tous.

Je participe à toutes les activités pédagogiques proposées par l'école !

Afin que votre enfant ne souffre de discrimination, il est indispensable de prendre soin de son hygiène, tant corporelle que vestimentaire.

En cas de maladie « bénigne », les membres de l'équipe éducative ne peuvent pas administrer de médicament à votre enfant. C'est pourquoi vous recevrez un appel téléphonique vous demandant de récupérer l'enfant à l'école et de le soigner à la maison.

Cependant, de manière tout à fait exceptionnelle, si un traitement médicamenteux est nécessaire durant les heures scolaires, celui-ci pourra être administré par un membre de l'équipe administrative à condition que votre enfant fournisse une attestation dûment complétée par le médecin.

Nous pensons ici aux maladies chroniques (telles que ; *épilepsie, asthme, diabète, allergies alimentaires et autres, ...*) qu'il est important d'indiquer à l'équipe pédagogique !

Je préviens
immédiatement
l'école en cas de
maladie
« Contagieuse »

Méningites,
tuberculose,
coqueluche,
poliomyélite,
diphthérie,
hépatite A,
oreillons,
rubéole,
rougeole,
scarlatine,
infections
intestinales à
salmonelles,
varicelle, gale,
impétigo, ... et
poux



**Merci de nous communiquer au plus vite tout changement
de téléphone et/ou d'adresse,**

C'est Vital !

Je réduis les quantités de sucre que je consomme chaque jour ! Et vise une alimentation saine !

Pour mes collations de 10h00 et mes repas de 12h00, je proscriis tout bonbons, chewing-gum, boissons sucrées en berlingot et «fastfood» (hamburger, pizzas, frites, chips, etc.) et favorise les fruits et/ou légumes.

Si je reste manger à l'école, mes parents adhèrent alors aux frais d'infrastructure et de surveillance qui en découlent (voir tableau frais p.15) et deux options s'offrent à moi :

- **Soit j'apporte mon propre pique-nique**

Je prépare mes tartines ou mon sandwich le matin à la maison et je le transporte dans mon cartable jusqu'à l'école pour le manger à midi.

- **Soit je m'inscris au service « repas chaud »**



Je reçois alors sur le temps de midi, selon le menu mensuel proposé par la cantine Ekilibre, le ou les repas chaud(s) souhaité(s) et commandé(s) par mes parents. **4€07 en maternelle et 5€10 en primaire** (*tarifs susceptibles d'être indexés*).

Je peux également y commander uniquement un bol de soupe pour accompagner mon pique-nique.

Comment cela fonctionne ? Une fois bien installé en classe, mes parents recevront un lien vers l'application « **Ekilibre** » qui me permettra, si je le souhaite, de commander des repas chauds.

Je prévois en tout état de cause un pique-nique la 1^e, voire la 2^e semaine d'école, ce tant que des repas chauds ne sont pas commandés par mes parents.

N.B. Il n'y a jamais de livraison les mercredis, si je reste à la garderie ce jour-là, je prévois un pique-nique !

Mes parents n'oublient pas de signaler mes éventuelles allergies alimentaires auprès de mon titulaire qui pourra veiller à ma santé lors des activités culinaires de Classe.



Et si en plus on pensait à la planète ???

Voici quelques gestes simples - pourquoi pas utiles et utilisables en dehors du monde scolaire)

J'opte pour une gourde. Pour éviter les déchets de bouteilles en plastiques (et de canettes)

Idéalement en inox, ni trop grande ni trop petite pour le cartable, avec un goulot assez large (pour faciliter son nettoyage quotidien !) et de préférence sans paille ou pipette pour éviter la prolifération des bactéries et d'inonder ses cours.



J'investis dans une boîte à tartines. Pour éviter les films alimentaires et emballages aluminium.

Solide et idéalement en inox, voire des « lunch box » de tailles différentes (pour y glisser les fruits délicats, les biscuits, les salades et restes du repas de la veille), avec une large ouverture (pour y glisser des couverts) et une forme sans petits recoins (pour simplifier le nettoyage quotidien !). J'évite les couverts jetables.



On prépare un maximum de choses maison Pour éviter les « suremballage » des supermarchés

Pour ma fête d'anniversaire à l'école,



Je privilégie le gâteau à pâte sèche (type cake) afin de n'utiliser que des serviettes en papiers et non des assiettes et couverts jetables. Le gâteau avec de la crème (idéal pour la fête à la maison), ne sera pas accepté et sera remis aux parents en fin de journée.

Mes parents discutent préalablement avec mon instituteur(trice) afin de déterminer du jour le plus adapté pour apporter le gâteau.

Dans mon école, je porte un uniforme propre et décent au jour le jour.

En maternelle :

Tablier bleu Vichy (porté
au-dessus des vêtements
habituels)



En primaire :

Sweat bleu, jupe ou
pantalon gris et polo blanc



Simple, classique, sans excentricité et de couleur unie.

Sans marque apparente, signe distinctif, philosophique ou religieux.



Mes interdits : Pas de tops, shorts de plage, mini-jupes, vêtements troués, ...

Ni de tongs, sabots, espadrilles et chaussures aux couleurs criardes. Non plus de couvre-chefs, casquettes, foulards, bandanas, ... (à l'exception des bonnets et cagoules en hiver).

Tout vêtements de sport, training, t-shirt de foot, ... (sauf en cas de journée sportive).

*Les crêtes, sculptures capillaires et autres cuirs chevelus « gravés »
Les piercings ainsi que les boucles d'oreilles pour les garçons*

Le sac à dos s'impose comme valeur sûre pour mon dos !

Avec de larges bretelles molletonnées et des coutures solides.

On oublie les cartables à roulettes pour la rentrée.

J'évite les ennuis et laisse mes objets de valeurs (bijoux, jeux, ...) à la maison !

L'école décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels
Tout dégât volontairement occasionné au matériel scolaire ou aux affaires d'un
camarade sera pris en charge par mon/mes responsables.

En début d'année, des **activités parascolaires** « sportives » ou « culturelles » me sont présentées et proposées en dehors des heures normales de cours, sur le temps de midi ou en fin de journée.

Ces activités peuvent varier d'une année à l'autre et je pourrais par exemple trouver de nouveaux centres d'intérêt dans l'activité musique, échec ou encore anglais !

L'école primaire quant à elle organise une **étude « surveillée »** durant le temps de garderie **de 15h20 à 16h20** les lundi et jeudi, si je suis présent à la garderie à ce moment-là, le personnel de la garderie me fera descendre en rang avec les autres élèves vers le local réfectoire. Je pourrai y faire mes devoirs et apprendre mes leçons dans une ambiance calme et en toute autonomie (sans aucune guidance de la part des adultes).



<http://www.educ-et-sport.be>
+32 (0)81 73 70 21
info@educ-et-sport.be

En parallèle, L'Asbl Educ&Sport organise une **étude « dirigée » de 15h20 à 16h20**.

Si je m'y inscris, un adulte (en règle générale un enseignant) viendra me chercher dans la cour de récréation pour m'emmener avec un petit groupe d'élèves vers une classe. Je pourrai y faire mes devoirs et apprendre mes leçons avec l'aide de l'adulte qui sera là pour m'accompagner dans mes différents cheminements.

Je veille à ne pas m'inscrire plusieurs fois à une même activité ou à différentes activités qui se déroulent au même moment.



Je ne surcharge pas mes temps extra-scolaires pour que je puisse profiter

de mes moments récréatifs qui sont importants également !

En m'inscrivant à l'Institut Montjoie, mes parents s'engagent à honorer les factures

Dans le cadre du décret « Gratuité » pour les classes de la section maternelle ainsi que des 1^{ère} aux 5^{ème} primaire, un ensemble de matériel scolaire utile au travail de l'élève en classe sera transmis une seule fois par l'école en début d'année. Toutefois, en raison des réformes et de la réduction des moyens financiers accordés aux écoles, une participation financière pourrait être sollicitée.

Le cartable et le plumier, ainsi que les tenues vestimentaires et sportives usuelles restent quant à eux à charge des responsables légaux de l'élève.

En m'inscrivant à l'Institut Montjoie, mes parents adhèrent au projet pédagogique et aux frais qui y sont liés durant les heures scolaires

Temps « scolaires » frais facultatifs	Maternelle	1^{er} à 5^{ème} Primaire	6^{ème} Primaire
Uniforme	30 €	30 €	30 €
T-shirt de gym pièce		10 €	10 €
Activités culturelles et sorties de classe	50 €	50 €	50 €
Manuels scolaires – livres, revues, achats groupés		100 €	100 €
Classes de dépaysement <i>durée 1 semaine, organisées 1 année sur 2</i>		250 €	250 €

En dehors des heures scolaires, des services payants non obligatoires sont mis à disposition de mes parents ; moyennant paiement, il leur est loisible de m'inscrire aux services garderies du matin, du midi et du soir ainsi qu'au service repas chauds (un repas chaud par jour me sera alors servi, sauf les mercredis !)

Temps « extrascolaire » garderie MATIN	Journalier	Mensuel
Forfait 7h15 à 8h10	1.00 € / jour	20 € / mois
Total approximatif pour l'année :	200 €	200 €

Temps « extrascolaire » surveillance MIDI	Journalier	Mensuel
Forfait 12h10 à 13h30 tartine <u>et</u> repas chauds		
1 ^{er} enfant	1.25 € / jour	25€ / mois
2 ^{ème} , 3 ^{ème} ... enfant		-8€ par trimestre

Temps « extrascolaire » garderie MERCREDI	Journalier	Mensuel
Forfait 12h30 à 17h00	4.00 € / jour	16€ou20€/mois
17h00 à 18h00	3.00 € / jour	12€ou15€/mois

Temps « extrascolaire » garderie SOIR	Journalier	Mensuel
Forfait 15h30 à 16h30	2.00 € / jour	40 € / mois
16h30 à 18h00	2.00 € / jour	40 € / mois

Sans inscription préalable aux différents services de garderies,
toute **garderie exceptionnelle** sera facturée :

2€50 « extra » Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 15h30 à 16h30

2€50 « extra » Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 16h30 à 18h00

4€50 « extra » Mercredi de 12h30 à 17h00

3€50 « extra » Mercredi de 17h00 à 18h00

Les temps de garderie ne se prolongent jamais au-delà de 18h00 !
Une pénalité de 5€00 sera appliquée toutes les 10 minutes !

P.S. Tous les temps de garderies sont déductibles fiscalement, une attestation vous sera remise aux alentours du mois de mai

Les tableaux ci-avant permettent aux parents d'estimer les frais à envisager pour une année scolaire.

Cette liste est non exhaustive et pourrait être adaptée en fonction d'événements particuliers qui se dérouleraient durant l'année.

Les frais de scolarité sont en partie subventionnés par le Ministère de l'Education de la Communauté Française afin de garantir la gratuité de l'obligation scolaire. Mais ces subventions n'étant pas suffisantes pour assurer le niveau de qualité recherché, l'Institut Montjoie propose une participation volontaire des parents à l'achat des livres-cahiers et une participation libre aux ateliers créatifs.

D'autres frais restent également à charge complète des parents tels que ; activités culturelles et sportives, classes de dépaysement, services facultatifs garderies et repas chauds.

"Par le seul fait de la fréquentation de l'établissement par l'élève, ses parents s'engagent à s'acquitter des frais scolaires assumés par l'établissement au profit des élèves et dont le montant peut être réclamé par l'établissement dans le respect des dispositions décrétales en la matière¹"

N.B. Une difficulté financière ne peut être un obstacle à ma présence en tant qu'élève à une activité pédagogique. Un arrangement est toujours possible en contactant la direction. Néanmoins, une action en justice via les services d'un avocat pourra être entamée si les frais scolaires ne sont pas payés dans des délais raisonnables. Tous les frais engagés dans le cadre d'une procédure judiciaire seront à charge complète des parents.

¹ Article 100 du décret «Missions» du 24 juillet 1997

Les notes de frais (ou factures) seront remises
au début de chaque trimestre.

Elles reprendront par ex. les frais comme suit :	1 ^{er} trimestre septembre à décembre	2 ^{ème} trimestre janvier à mars	3 ^{ème} trimestre avril à juin
Accueil du matin 200€/an	80€	60€	60€
Surveillance du midi 1 ^{er} enfant 250€/an	100€	75€	75€
Surveillance du midi 2 ^{ème} , 3 ^{ème} ... enfant 230€/an	92€	69€	69€

S'ajouteront à ces factures trimestrielles les frais que nous sommes en mesure d'anticiper tels que les livres scolaires, sorties de classes, achats d'uniforme/photos, etc.

Nous demandons que les paiements soient effectués avant
la date limite précisée sur la note de frais trimestrielle.

Lorsqu'une note est conséquente, il est possible
d'échelonner les versements sur les différents mois du
trimestre en cours.

(par exemple : une facture de 300€00 pour 1^{er} trimestre peut être divisée en 3 versements : 100€ début octobre, 100€ début novembre, 100€ pour le 15 décembre au plus tard).

En cas de non-paiement des frais dus dans les temps impartis, un 1^{er} rappel, voire un 2^e rappel sera envoyé par l'Institut. C'est une société de recouvrement qui prendra le relais dès le 3^e rappel. Toute facture impayée sera soumise de plein droit et sans mise en demeure à un intérêt de retard de 10 % par an à compter de la date de facture. Toute facture impayée à l'échéance rend, de plein droit et sans mise en demeure, l'ensemble des factures impayées, même non-échues, immédiatement exigibles.

Compte bancaire Montjoie : BE97 0010 7160 2749

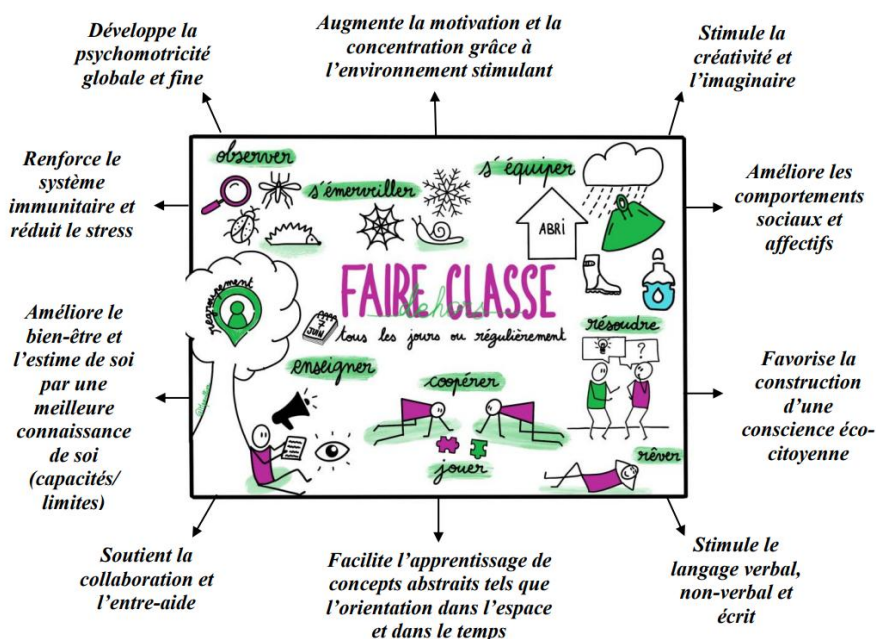
L'école du dehors c'est quoi et pourquoi ?

L'école du dehors, ou en plein air, est une manière d'enseigner en dehors de la classe. Où l'élève découvre et apprend, à son rythme, au travers des bienfaits de la nature.

Cette pédagogie permet à l'enfant d'être « acteur » de ses apprentissages en étant directement confronté à des expériences de vie riches en sensations et en émotions.

Grâce à la nature, en bougeant tout son corps et en s'épanouissant dans le jeu, l'élève va développer ses savoirs, savoir-être et savoir-faire ;

« L'école du dehors touche une corde émotionnelle qui fait mieux apprendre. »



Pour toutes ces raisons, notre école maternelle emmènera ses élèves plusieurs fois par an (suivant la météo) à la découverte du bois de la Cambre ou de notre quartier et de ses espaces verts alentours.

Merci de garder un œil avisé à la météo du jour et d'habiller votre enfant de manière adéquate



Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Classe :

Date de l'absence :

Justificatif d'absence

à remettre au titulaire de classe le jour du retour de l'enfant

(A.C.F. : 28/11/1998 et Circulaire ministérielle 157 du 26.09.2001)

- ☐ Maladie (certificat médical dès le 3^{ème} jour)
- ☐ Décès (attestation obligatoire)
- ☐ Convocation par une autorité publique (attestation obligatoire)
- ☐ Autre motif

Justifier la raison de l'absence :

.....

.....

**N.B. Chaque absence doit nous être communiquée le jour-même avant 10h00
par mail**

secretariat@montjoiefondamental.be

Signature du(des) parent(s) :

13. Ma carte de sortie (dès la 4^{ème} primaire)

23



Je soussigné(e)..... mère/père de

..... (Nom et Prénom de l'enfant)

Classe :

Sollicite pour mon enfant une autorisation de sortie les :

Cocher l'(les) option(s) souhaitée(s) et entourer le(s) jour(s) souhaité(s)

- ☐ Les **mercredis à 12h10 (P4), 12h00 (P5/P6)**
- ☐ Après les cours à **15h00 (P4), 14h50 (P5/P6)** : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
- ☐ Après l'étude à **16h30** les : Lundi – Jeudi

Mon enfant rentrera à la maison par le chemin le plus court :

Cocher l'(les) option(s) souhaitée(s) et entourer le(s) jour(s) souhaité(s)

- ☐ **Seul**, au départ de son bâtiment classe Montjoie 97 (P4), Stanley 69/71 (P5/P6)
- ☐ **Accompagné** de son(ses) petit(e)s frère(s)/sœur(s) (l'élève de P5/P6 remontera alors avec le rang prévu à cet effet vers le bâtiment situé avenue Montjoie 97 à la fin de la journée de cours)

Nom et prénom des frères et sœurs susceptibles de rentrer avec leur aîné(e) :

.....

Avec la carte de sortie, mes parents m'autorisent à rentrer par mes propres moyens à la maison, avec ou sans mes frères et sœurs.

En tant qu'élève responsable*, je m'engage :

- à prendre le chemin le plus court,
- à me comporter correctement tout au long du trajet
- à rester en permanence avec mon petit frère et/ou ma petite sœur.

**La carte de sortie peut m'être retirée si je me montre indigne de cette responsabilité. Je devrai alors, si mes parents sont dans l'impossibilité de venir me chercher, patienter à la garderie.*



Date et signature du(des) parent(s) :

Signature de l'élève :

*Un mot dans mon journal de classe
à l'attention du titulaire de classe. Ou alors ...*

lundi-mardi:	8h15 - 15h30
mercredi:	8h15 - 12h30
jeudi-vendredi:	8h15 - 15h30

La direction

Madame Anne Le Riche
02/344.16.62 ou 0473/96.36.97
direction@montjoiefondamental.be
Avenue Montjoie 97 à 1180 Uccle

Le secrétariat

Madame Alessandra Rizzo
02/346.86.95
secretariat@montjoiefondamental.be
Avenue Montjoie 97 à 1180 Uccle

L'éducatrice

Madame Sandra Desmet
sandra.educatrice@montjoiefondamental.be
Avenue Montjoie 97 à 1180 Uccle

PMŠ

« Centre psycho Médico Social »
02/226.41.30
Avenue Coghen 217 à 1180 Uccle

PSE

« Service Promotion Santé à l'école »
02/374.75.05
Avenue J&P Carsoel 2 à 1180 Uccle

Nous n'avons pas de répondeur, n'hésitez pas à nous envoyer un Email !



Rentrée scolaire	lundi 24 août 2026
Vente uniforme av. Montjoie 97 de 12h00 à 15h30	mercredi 02 septembre 2026
Fête de la Communauté française	dimanche 27 septembre 2026
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 19 octobre 2026 au vendredi 30 octobre 2026
Jour de l'Armistice	mercredi 11 novembre 2026
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 21 décembre 2026 au vendredi 1 janvier 2027
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 22 février 2027 au vendredi 5 mars 2027
Lundi de Pâques	lundi 29 mars 2027
Vacances de printemps :	du lundi 26 avril 2027 au vendredi 7 mai 2027
Ascension	jeudi 6 mai 2027
Lundi de Pentecôte	lundi 17 mai 2027
Fin de l'année scolaire/Vacances d'été	samedi 3 juillet 2027

